

Motion de Mme Bérengère Rosset, MM. Jean-Pierre Oberholzer et Jean-Marie Hainaut: «Des terrasses accueillantes et sûres».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la politique restrictive en matière d'utilisation du domaine public à l'encontre des cafetiers-restaurateurs;
- que l'animation de la ville doit être poursuivie et que les cafetiers-restaurateurs en sont un des acteurs principaux,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à mettre tout en œuvre, dans les plus brefs délais (saison 2003), pour promouvoir et conserver sur le domaine public et les emplacements de stationnement des terrasses accueillantes et sûres;
- à tenir compte du nombre de places intérieures de l'établissement dans l'attribution de la surface extérieure.